



Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

Numéro 14, Décembre 2025
(Volume 1)

"Mieux comprendre l'espace"

ISSN : 2707-0395

Site web : www.revuegeovision.laboraddys.org

Courriel : revuegeovision@gmail.com

WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication

MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef

LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint

ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat administratif et technique

FOFANA Bakary, Géographe, Institut de Géographie Tropicale (IGT)/Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Comité scientifique et de lecture

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Christof GÖBEL, Universidad Autonoma Metropolitana (UAM), Mexico/Mexique

Pr Guénola CAPRON, Universidad Autonoma Metropolitana (UAM), Mexico/Mexique

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nambegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadjia Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ADJAKPA Tchékpo Théodore, Université d'Abomey-Calavi (Benin)

Dr (MC) ABDOULAYE Djafarou, Université d'Abomey-Calavi (Benin)

INDEXATIONS INTERNATIONALES



<https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985>



www.sudoc.fr/241026326



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23386>

✓ *Impact Factor 2025 : 5.46*
✓ *Impact Factor 2024 : 2.782*
✓ *Impact Factor 2023 : 3.169*

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (B. FOFANA, 2021, p.28) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : B. FOFANA (2021, p.28).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue *Géovision* qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. *Géovision* est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

LE TRANSPORT CLANDESTIN DE VOYAGEURS D'ABIDJAN VERS LE MALI ET LE BURKINA FASO SUITE À LA COVID-19, YAO Beli Didier	11
GESTION DURABLE DES TERRES EN MILIEU RURAL AU BENIN : CAS D'UNE EVALUATION FINANCIERE DE LA LUTTE CONTRE LA DEGRADATION DES TERRES AGRICOLES, Alfred Bothé Kpadé DOSSA	22
DYNAMIQUE DU SECTEUR INFORMEL ET OCCUPATION ANARCHIQUE DES ESPACES UNIVERSITAIRES DE BADALABOUGOU EN COMMUNE V/BAMAKO (MALI), Abdou BALLO¹, Charles SAMAKE²	36
INFLUENCE DES COLONATS AGRICOLES SUR LES DYNAMIQUES ECONOMIQUE ET SOCIALE AUX FRONTIERES BENINO-NIGERIANES: CAS DE LA COMMUNE DE TCHAOUROU AU BENIN, M'po Abraham KOUAGOU N'TCHA¹, Comlan Julien HADONOU²	49
REPRESENTATIONS SOCIO-CULTURELLES DE LA MALADIE ET DE LA SANTE CHEZ LES POPULATIONS RURALES BAOULE DE DJEBONOUA ET BETE DE DALOA : CAS DU PALUDISME EN COTE D'IVOIRE, Kouakou Luc N'GOTTA¹, Kassi Joseph KOUAME², Koffi Dermane KOUAKOU³, Salifou YEO⁴	65
LA PRODUCTION DE L'ARACHIDE, UN EXEMPLE DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KOLIA (NORD DE LA COTE D'IVOIRE), KONE Basoma⁷⁹	
LE REMBLAYAGE ET L'OCCUPATION DES SITES MARECAGEUX DANS L'ESPACE URBAIN DE DALOA (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) Kokou Gilles Mawéna EKLOU¹, Djédjé Eric PREGNON²	95
LA GOUVERNANCE LOCALE À L'ÉPREUVE DE LA GESTION DU POUVOIR PAR LE RÉGIME MILITAIRE AU NIGER, WADA Nafiou	108
LES DEUX TRAITÉS DE LA MISSION BRITANNIQUE DE 1817 À KUMASI : ANALYSES ET CRITIQUES, SECRE Kouamé Kossonou Frédéric	120
LES FINAGES DU BASSIN ARACHIDIÈRE OCCIDENTAL, UNE FABRIQUE DIFFÉRENTIELLE DE L'AUTOROUTE ILA TOUBA, Abdoulaye DIAGNE	134
ÉVALUATION SPATIALE DES DYNAMIQUES CÔTIÈRES EN CASAMANCE : CAS DE CARABANE, DIOGUE ET GNIKINE, ABDOURAHMANE BA¹ ; AMY DIEDHIOU² ; ELHADJI ABDOU KARIM KEBE³	145
MARCHE INFORMEL DES MÉDICAMENTS : ACTEURS, LOGIQUES ET STRATÉGIES DANS LA COMMUNE URBAINE DE SIGUIRI, RÉPUBLIQUE DE GUINÉE, Sidiki KOUROUMA¹, Véronique Vilgué KOIVOGUI²	160
VULGARISATION DE LA GÉOGRAPHIE DES NUISANCES SONORES : UN LEVIER POUR REINVENTER LES SCIENCES SOCIALES EN COTE D'IVOIRE, KONE Tintcho Assetou épse BAMBA	175
CONTRIBUTION DE LA GÉOLOCALISATION DES AIRES CACAÏÈRES DANS LA RATIONALISATION DES PAYSAGES FORESTIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BUYO	

(SUD-OUEST DE CÔTE D'IVOIRE), ¹ KOUASSI Yao Dieudonné, KOFFI Kouadio Achille, YAO Kouamé Anicet	188
IDENTIFICATION DES FACTEURS D'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN DE MANIOC SUR LE MARCHÉ DE KINTELE (REPUBLIQUE DU CONGO), LINGUIONO Chelmyh Duplosin¹, MAMA YACOBOW Aboudou Ramanou²	201
FACTEURS DE LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE SAN-PEDRO (SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE), KOUAKOU Yao Stanislas¹, WADJA Jean-Bérenger²	214
IMPACT MONÉTAIRE DE LA DÉGRADATION DES SOLS DES MÉNAGES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NATITINGOU IV (BENIN) YATOPA Watoupé Thierry ¹ & DOSSA Alfred Bothé Kpadé²	228
VULNÉRABILITÉ À L'ÉROSION HYDRIQUE DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE GAMBOMA DANS LE CENTRE DU CONGO, Léonard SITOU	243
DISPARITÉ ET DETERMINANTS DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES POPULATIONS DE LA VILLE DE BOUAKE (CÔTE D'IVOIRE), Lhey Raymonde Christelle PRÉGNON	258
STRATÉGIES D'ADAPTATION DES PAYSANS EN CÉRÉALICULTURE FACE AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS L'EX-CERCLE DE KITA AU MALI, ¹Arouna DEMBELE, ²Issa FOFANA, ³Samba Mamadou SIDIBE	275
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ELEVAGE DE PINTADES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE NIOFOIN (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE), ¹KOUAME Kanhoun Baudelaire, ²TRAORE Oumar, ³YOMAN N'goh Koffi Michael	289
REGRESSION DU LAC DE KOSSOU ET DYNAMIQUE DE RECOLONISATION DES ANCIENS SITES PAR LES POPULATIONS DEPLACÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE BEOUMI : UNE LECTURE GÉOGRAPHIQUE DES MUTATIONS SOCIO-TERRITORIALES APRÈS BARRAGE, Kouamé Thierry GOLI¹, Zié Doklo TRAORÉ², Kouamé Sylvestre KOUASSI³	300
L'ENCLAVEMENT FONCTIONNEL COMME CONTRAINTE À LA DYNAMIQUE DE L'ECONOMIE AGRICOLE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BONON, KOFFI Guy Roger Yoboué¹, N'GUESSAN N'Guessan Francis², KOUASSI Konan³	313
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE MASSE ET PRATIQUES DE MOBILITÉ DANS LES MÉTROPOLIS DES SUDS : CAS DU BUS RAPID TRANSIT (BRT) À DAKAR (SENEGAL), Malick NDIAYE¹, Awa FALL²	329
MIGRANTES ET MIGRATIONS EN CÔTE D'IVOIRE : UNE APPROCHE ANALYTIQUE VIA LES PROFILS ET LES RESEAUX À DALOA ET À ANYAMA, Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue KONAN	344
EFFET DE LA PRATIQUE DE L'EPS SUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS SCOLAIRES COMME MOYEN D'INTÉGRATION SOCIALE EN REPUBLIQUE DU CONGO, Audibert Fargean BANCETH KODIA¹, Paulin MANDOU MOU² et Pascal Alain LEYINDA³	357
SCIENCE ET ÉTHIQUE : VERS UN RETOUR DES MORALES OBJECTIVES, TUO Zié Emmanuel	369

REPRÉSENTATIONS ET ATTITUDES DES POPULATIONS DE SICOGI-MARCHÉ (YOPOUGON) FACE À LA COVID-19, ¹ AKPOUE Adjoua Marie Charlotte, ² NOTE Chantal, ³ N'GUESSAN Kassi Sinaï,.....	379
LES LAVERIES PRIVÉES DE VÉHICULES DANS LE CENTRE ET LE PÉRICENTRE DE LIBREVILLE : DE L'EXPLOSION DE L'OFFRE A LA DIFFICULTÉ DE CIRCULER VERS LE CENTRE-VILLE, <u>Guy Obain</u> BIGOUMOU MOUNDOUNGA	388
DE L'EFFICACITÉ DES MATHÉMATIQUES EN PHYSIQUE, <u>Fampiémin SORO</u> ¹ , Péson SORO ²	399
DÉTERMINANTS DE LA FAIBLE AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES FEMMES RURALES DU DÉPARTEMENT DE DABOU, Mawa TOURÉ ¹ , Maxime YAPI ² , Joseph P. ASSI-KAUDJHIS ³	408
MIGRATIONS CLIMATIQUES ET RECOMPOSITIONS SOCIO-TERRITORIALES : LES DEPLACEMENTS POST SECHERESSES DE 1973 AUTOUR DU SYSTÈME FAGUIBINE ET L'EMERGENCE DU VILLAGE MULTI-COMMUNAUTAIRE D'ECELL (LAC HORO), REGION DE TOMBOUCTOU, Mahamadou ABOCAR ¹ * Abdoukadi Oumarou Touré ² , Modibo Tangara ³ , Mahamane Alboukader ⁴	423
LES USAGES COMMUNAUTAIRES DES RESSOURCES FLORISTIQUE ET FAUNIQUE DE QUELQUES FORETS SACREES DES DEPARTEMENTS DU L'OUEME ET DU PLATEAU (BENIN, AFRIQUE DE L'OUEST), <u>Romarc Iralè</u> EHINNOU KOUTCHIKA ¹ et *	438
ANALYSE DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES AGRICOLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE SYSTÈME FAGUIBINE, RÉGION DE TOMBOUCTOU, <u>Mahamane ALBOUKADER</u> ¹ , Seydou MARIKO ² , Mahamadou ABOCAR ³	452

IDENTIFICATION DES FACTEURS D'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN DE MANIOC SUR LE MARCHÉ DE KINTELE (REPUBLIQUE DU CONGO)

LINGUIONO Chelmyh Duplosin¹, MAMA YACOBBOU Aboudou Ramanou²

*Université Marien NGOUABI (Ecole Normale Supérieure de Brazzaville)
Laboratoire de Géographie, Environnement et Aménagement (LAGEA)*

¹-Enseignant-chercheur, lamissioncontinue@gmail.com /chelmyhduplosinlinguiono@gmail.com

²-aboudou_ramanou@yahoo.fr

(Reçu le 10 octobre 2025 ; Révisé le 28 octobre 2025 ; Accepté le 17 novembre 2025)

Résumé

La présente étude identifie les facteurs qui influencent l'augmentation du prix du pain de manioc sur le marché de Kintélé. En effet, Kintélé est une commune du département de Brazzaville ; sa croissance démographique galopante exige des besoins accrus en produits vivriers. Pour réaliser cette étude, nous avons adopté une méthodologie classique axée sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain basées sur l'observation et les enquêtes proprement dite ; la phase observatoire est intervenue entre le 12 et le 24 novembre 2024 et l'enquête proprement dite est intervenue entre le 05 et le 20 décembre 2024. Plusieurs outils ont été utilisés pour réaliser cette étude, notamment le questionnaire d'enquête, les fiches d'entretien. Nous avons également organisé un focus groups avec les personnes ressources. Le traitement des données s'est fait avec les logiciels suivants : World, Excel, Arc gis. Les résultats de cette étude montrent que plusieurs acteurs interviennent dans la vente des pains de manioc sur ce marché (producteurs détaillants, grossistes, semi-grossistes et transporteurs) ; plusieurs facteurs sont à l'origine de l'augmentation du prix des pains de manioc sur le marché de Kintélé. Parmi ces derniers on note : le mauvais état des routes et des pistes agricoles, les pénuries du carburant, l'influence des péages, l'importance de la demande, les racketts de la police, etc. Les acteurs de ce marché font face à plusieurs problèmes : manque de structures de conservation et de stockage des invendus, les taxes abusives, le vol...

Mots clés : Kintélé, facteurs d'augmentation, prix, pains de manioc

IDENTIFICATION OF FACTORS INCREASING THE PRICE OF CASSAVA BREAD IN THE KINTELE MARKET (REPUBLIC OF CONGO)

Abstract

This study identifies the factors influencing the price increase of cassava bread in the Kintélé market. Kintélé is a municipality in the Brazzaville department; its rapid population growth necessitates increased demand for food products. To conduct this study, we adopted a traditional methodology based on documentary research and field surveys using observation and formal interviews. The observation phase took place between November 12 and 24, 2024, and the formal surveys were conducted between December 5 and 20, 2024. Several tools were used to conduct this study, including a survey questionnaire and interview forms. We also organized a focus group with key informants. Data processing was carried out using the following software: Word, Excel, and ArcGIS. The results of this study show that several actors are involved in the sale of cassava bread in this market (producers, retailers, wholesalers, semi-wholesalers, and transporters); Several factors have contributed to the rising price of cassava bread in the Kintélé market. These include: the poor condition of roads and farm tracks, fuel shortages, the influence of tolls, high demand, police extortion, and more. Market participants face numerous challenges: a lack of storage facilities for unsold goods, excessive taxes, and theft.

Keywords: Kintélé, price increases, prices, cassava bread

Introduction

Situé dans la zone inter tropicale à cheval sur l'équateur, la république du Congo est un pays d'Afrique centrale. Son développement économique repose sur plusieurs secteurs d'activités dont l'agriculture. Au Congo, l'agriculture occupe une place de choix dans l'économie nationale ; plusieurs initiatives dans le cadre de son développement ont été mises au point pour rayonner ce secteur. Parmi celles-ci, la création des zones agricoles protégées. Cette dernière a pour mission de produire en quantité suffisante les produits vivriers locaux afin de réduire les importations des produits vivriers en provenance des pays de la sous-région et équilibrer le panier de la ménagère. Malgré la prise de cette mesure par les autorités congolaises, les prix des produits vivriers locaux ne cessent d'augmenter sur les marchés urbains (G. ONDAYE, 2012, p. 34). Le secteur agricole demeure dans un état embryonnaire et est dominé par l'agriculture traditionnelle avec l'utilisation des outils archaïques (F. DJESSOUNOU ; E. OGOUMALE. 2019, p.33) ; l'agriculture traditionnelle demeure la plus répandue sur toute l'étendue du territoire national. Les producteurs cultivent une gamme diversifiée des produits vivriers locaux et vendent sur les marchés locaux et urbains (C.D. LINGUIONO, 2021, p. 163). Les voies routières demeurent les principales voies d'acheminement des produits vivriers locaux vers les centres de commercialisation en occurrence la RN 1 et 2. Administrativement, le Congo est divisé en plusieurs départements dont celui du Pool où se localise le marché de Kintélé, notre zone d'étude. Celui-ci est situé à 35 km de Brazzaville, capitale politique du Congo. Le marché de Kintélé est l'un des marchés de gros du département du Pool. Celui-ci reçoit une diversité des produits vivriers locaux en provenance des départements situés au nord et au sud du pays (J. KAZEBIKOUELAKO 2004, p. 37). Les produits vivriers locaux vendus sur ce marché sont généralement constitués des produits agricoles, de chasse, de ramassage, etc. (P. MOUNDZA, 2014, p. 78). Ils sont transportés par une multitude d'acteurs, notamment les transporteurs, les grossistes et les détaillants (L.S. HERMANE, 2008, p. 42). Cette contribution ne concerne pas tous les produits vivriers locaux vendus sur ce marché ; elle porte spécifiquement sur les pains de manioc et les facteurs de variation des prix de vente de cette denrée sur le marché de Kintélé. Plusieurs facteurs concourent à la variation du prix de pains de manioc vendus sur ce marché. Les acteurs utilisent plusieurs unités de vente pour écouler leurs produits sur le marché de Kintélé ; ces unités de vente sont de taille différente accessibles à tous les consommateurs.

1. Méthodologie

La démarche méthodologique adoptée pour aborder cette étude repose sur la recherche documentaire, les enquêtes de terrain et le traitement des données.

1.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire a porté sur les ouvrages d'intérêt spécifique ayant attiré au problème soulevé par cette étude. Cette fouille documentaire a porté sur l'identification des acteurs, les prix des produits vivriers, les bassins d'approvisionnement des grandes villes, les circuits de vente, etc. Ces documents sont essentiellement constitués des articles, de mémoires, des thèses et des rapports en parfaite adéquation avec le thème abordé. L'ensemble de cette documentation a permis d'aborder la question sur les facteurs d'augmentation du prix du pain de manioc sur le marché de Kintélé. Ces documents ont été consultés dans les bibliothèques de la place, notamment dans les bibliothèques de l'Université Marien NGOUABI (Ecole Normale Supérieure, Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines, Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature), au ministère du transport, du commerce et des approvisionnements et sur internet.

1.2. Les enquêtes de terrain

Les enquêtes de terrain ont commencé par une phase d'observation ; la phase observatoire s'est faite sur le marché de Kintélé dans la période comprise entre le 12 et le 24 novembre 2024. Celle-ci a porté sur les produits vivriers locaux vendus, les types de pains de manioc vendus sur ce marché, leur provenance, les prix de vente, les moyens de transport qui assurent l'acheminement des produits vivriers vers ce

marché et la provenance des acheteurs. L'enquête proprement dite, s'est tenue du 05 au 20 décembre 2024. Cette phase exploratrice a permis d'être en contact direct avec les personnes ressources, notamment les acteurs qui ravitaillent ce marché ; ils sont constitués des grossistes, des transporteurs, des détaillants. Plusieurs outils de collecte nous ont permis de réaliser cette étude, notamment le questionnaire et les fiches d'entretien. Le questionnaire d'enquête a été soumis aux grossistes, transporteurs et aux détaillants. L'ossature de questionnaires porte sur les prix d'achat, les lieux de production, l'état des routes, les conditions de transport. Un focus groups a été organisé avec 15 détaillants sur l'origine de pains de manioc, leur prix de revente, la provenance des acheteurs, etc. les entretiens ont porté sur l'état des voies de transport, les types de moyens de transport, les quantités de pains de manioc transportées, les tracasseries policières observées le long de la route, l'état des voies de transport, la variation des saisons. Un échantillon raisonné de 155 acteurs a été choisi de façon aléatoire pour réaliser cette étude dont 45 détaillants, 41 acheteurs, 30 grossistes et 25 transporteurs comme présenté dans le tableau 1. Les acteurs ont été choisis en fonction de leur régularité sur le marché de Kintélé, leur disponibilité à nous fournir des informations et leur choix focalisé sur la vente de pains de manioc sur ce marché.

Tableau 1 : Echantillonnage des enquêtés

Acteurs	Effectifs	Pourcentage
Grossistes	30	19
Transporteurs	25	16
Détaillants	45	29
Chauffeurs	14	09
Acheteurs	41	27
Total	155	100

Source : Enquête de terrain, 2025

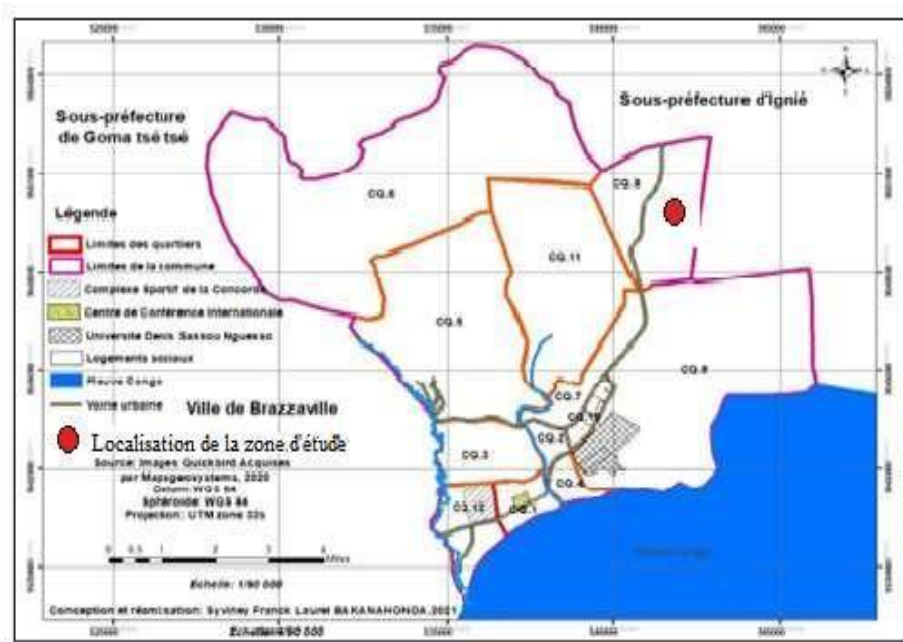
1.3. Le traitement des données

Plusieurs outils de collecte contribuent au traitement des données collectées. Le GPS a permis la localisation de la zone d'étude, le logiciel Word 2021 a servi pour la saisie des manuscrits ; Excel 2021 pour la réalisation des figures et tableaux, l'appareil photographique pour les prises de vues illustrées dans ce document, le dictaphone pour l'enregistrement des voix lors des entretiens par focus groups ; nous avons aussi utilisé sphinx et arc gis pour la réalisation des figures présentées dans ce document. L'ensemble de ces outils ont contribué à l'analyse des principaux résultats.

1.4. Présentation de la zone d'étude

Le marché de Kintélé est l'un des marchés de gros que compte le département du Pool ; il est situé à 35 km de la capitale politique du Congo. Celui-ci est implanté à l'entrée de la commune de Kintélé où convergent les deux routes nationales (1 et 2). Il est le point de rupture de charge des produits vivriers en provenance de plusieurs zones de production. (Figure 1).

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



2. Résultats et analyse

Les résultats attendus de cette étude portent essentiellement sur les types des pains de manioc vendus, leurs prix, les circuits d'approvisionnement, la provenance des acheteurs, les facteurs de variation, les revenus des acteurs et les difficultés auxquelles les acteurs sont confrontés.

2.1. La nature des pains de manioc vendus sur le marché de Kintélé

Sur le marché de Kintélé, on trouve une diversité des produits vivriers en provenance de plusieurs zones de production, en général et de pains de manioc de taille différente, en particulier comme nous pouvons le constater sur la photo 1.

Photo 1 : Vente de pains de manioc invouba au marché de Kintélé



Prise de vue, C.D, LINGUIONO, 2025

Sur cette illustration, il s'agit d'une femme vendeuse de pains de manioc sur le marché de Kintélé en provenance du bassin d'approvisionnement d'Etsouali ; elle vend aux acheteurs, notamment les consommateurs et les restaurateurs.

2.2. Les facteurs influençant le coût élevé du prix de pains de manioc à Kintélé

Plusieurs facteurs concourent à la variation des prix de produits vivriers sur le marché de Kintélé, en général et les pains de manioc, en particulier. Ces facteurs sont entre autres la variation des saisons, le mauvais état des routes et des pistes agricoles, l'importance de la demande, les rackets de la police, l'influence des péages, la pénurie du carburant, l'insuffisance des moyens de transport, la vétusté des moyens de transport et le comportement des semi-grossistes et la croissance démographique.

2.2.1. La variation des saisons

Deux grandes saisons partagent le territoire congolais entrecoupées par deux petites saisons intermédiaires. La grande saison des pluies intervient entre septembre et juin et la grande saison sèche commence en juillet jusqu'en fin septembre. Pendant la grande saison des pluies, période à laquelle, les transporteurs, les grossistes des pains de manioc font face à plusieurs contraintes pour se rendre sur les bassins de production. Ces derniers sont localisés pour la plupart dans la partie nord du pays ; la distance qui sépare les lieux d'habitation et celui de production des cultivateurs est de 7 km en moyenne. Au cours de cette période, la production devient faible ainsi que le poids du pain de manioc régresse ; sur les marchés ruraux, les produits vivriers de base deviennent rares et sont même vendus à des prix exorbitants ; ceci a pour conséquence l'augmentation du prix de cette denrée sur les lieux de production. En revanche, pendant la grande saison sèche, on constate une saturation des pains de manioc dans les principaux bassins de production et ceci contribue significativement à la baisse du prix de cette denrée sur les lieux de production et sur les marchés urbains. Le coût du pain de manioc pendant les deux saisons ne sont pas identiques ; il varie d'une saison à une autre ; pendant la grande saison des pluies, sur les bassins de production, le prix du pain de manioc est en hausse ; il varie entre 500 et 700 FCFA, et sur le marché de Kintélé, le prix de vente varie entre 1300 et 1800 FCFA ; cela en fonction de la taille du manioc. En revanche, pendant la grande saison sèche, sur les bassins de production le prix d'achat d'un pain de manioc varie entre 300 et 500 FCFA et sur le marché de Kintélé, le prix de vente varie entre 1000 et 1500 FCFA comme présenté sur le tableau 2. Le mauvais état des pistes agricoles, l'abondance de la pluviosité demeurent les principaux facteurs qui expliquent cette légère augmentation du prix de pain de manioc sur le marché de Kintélé et sur les bassins de production pendant la grande saison des pluies.

Tableau 2 : Les prix du pain de manioc entre les deux grandes saisons

Pendant la grande saison des pluies		Pendant la grande saison sèche	
Prix du pain de manioc en FCFA		Prix du pain de manioc en FCFA	
Sur les bassins de production	500-700	Sur les bassins de production	300-500
Sur le marché de Kintélé	1300-1800	Sur le marché de Kintélé	1000-1500

Source : Enquête de terrain, 2025

2.2.2. L'état des voies de transport et des pistes agricoles

Plusieurs voies de transport relient Kintélé aux différentes zones de production des pains de manioc. Parmi les principales voies, on note entre autres la route nationale N°1 et N°2 ; à ces deux principales voies se greffent les routes secondaires et les routes préfectorales. Les routes secondaires se trouvent dans un état de dégradation très avancé et limitent en partie la fréquence régulière des transporteurs commerçants et des grossistes sur les bassins de production. Plusieurs facteurs contribuent significativement à l'augmentation du prix des pains de manioc sur ce marché ; parmi ces derniers : les pénuries du carburant à répétition qui ne permettent pas aux acteurs de se déplacer régulièrement sur les bassins de production, le mauvais état des pistes agricoles et des voies de transport qui causent

d'innombrables difficultés surtout pendant la période pluvieuse entre juin et septembre comme présentée sur la planche 1 ; ce qui augmente les prix à la consommation.

Planche 1 : Etat des voies de transport des produits vivriers

Photo 2 : Véhicule embourbé transportant les produits vivriers locaux sur une piste agricole



Photo 3 : Les mauvaises conditions de transport des produits vivriers



Prise de vues, C.D, LINGUIONO, 2025

Quelques commerçants qui s'y rendent trouvent facilement les pains de manioc sur les lieux de production à des prix dérisoires qui varient entre 200 et 300 FCFA, ceci en fonction de la grosseur du pain de manioc. Le mauvais état des voies d'acheminement des produits vivriers vers le marché de Kintélé est à l'origine d'innombrables pannes de moteur, les transporteurs passent trois à quatre jours en cours de routes à cause du mauvais état des voies d'acheminement ; l'abondance des précipitations est à l'origine de la dégradation de certaines voies de transport assurant le transport des produits vivriers ; tout ceci a pour conséquence l'augmentation du prix de vente sur ce marché. Pendant la grande saison pluvieuse qui intervient entre les mois de mai et juillet, sur les bassins de production qui se situent sur les pistes agricoles non bitumées, le prix du pain de manioc varie entre 500 et 700 FCFA et sur le marché de Kintélé, le prix de vente varie entre 1300 et 1800 voire 2000 FCFA, ceci en fonction de la demande et de la taille du produit.

2.2.3. Les rackets de la police

Les transporteurs-commerçants, les grossistes et les détaillants sont victimes des rackets des agents de l'ordre public sur les principales voies routières, notamment sur la RN1 et 2. En effet, ils érigent des bouchons aux différents endroits stratégiques où aucun moyen de transport ne peut s'échapper afin de prélever des sommes d'argent aux acteurs transportant les produits vivriers et non vivriers vers le marché de Kintélé et d'autres destinations. Les sommes d'argent sollicitées aux acteurs en charge d'acheminer les produits vivriers vers le lieu de commercialisation varient en fonction du tonnage de chaque moyen de transport assurant l'acheminement des produits transportés comme nous pouvons le constater sur le tableau 3. Les sommes d'argent encaissées frauduleusement ne sont pas identiques ; elles sont variables en fonction de l'humeur du chef de poste.

Tableau 3 : Taxes forfaitaires infligées aux acteurs transportant les produits vivriers

Type de véhicules	Montant exigés (en FCFA)
Hiace	50.000
Taxis	12.000
Hilux	15.000
Volvo	80.000
Actross	85.000
Somme moyenne	48.400

Source : Enquête de terrain, 2025

2.2.4. Influence des péages sur le coût élevé des produits vivriers sur le marché de Kintélé

Les péages influencent fortement l'augmentation des prix des produits vivriers sur les marchés urbains. Le marché de Kintélé est distant de ses bassins d'approvisionnement en produits vivriers locaux ; à chaque poste de péage, les chauffeurs /transporteurs paient une somme forfaitaire dont le montant varie d'un véhicule à un autre. La somme exigée dépend de plusieurs paramètres : le tonnage du véhicule, la qualité des produits vivriers transportée et l'humeur du chef de poste ; face aux sommes exorbitantes imposées aux chauffeurs des différents moyens de transport, les prix proposés aux consommateurs des produits vivriers vendus sur le marché de Kintélé connaissent une légère hausse et ne permettent pas à tous les consommateurs de s'approvisionner en produits vivriers de qualité.

2.2.5. Difficultés d'approvisionnement en carburant

Les pénuries du carburant deviennent un problème récurrent sur l'ensemble du territoire national. La rareté du carburant dans les stations de vente influence fortement le prix du transport des produits vivriers vers les lieux de commercialisation ainsi que la mobilité des biens et des personnes. En effet, comme nous pouvons le constater sur la planche 2, les commerçants de la rue se bousculent avec les bidons d'une capacité de 25 litres pour s'approvisionner en produits pétroliers afin de revendre illicitement aux propriétaires des véhicules qui sont en état de besoin. Lorsque ces derniers s'approvisionnent auprès des revendeurs, ils augmentent le prix de la course pour ceux qui partent sur les bassins de production, notamment les transporteurs et les grossistes.

Photo 3 : Attente du carburant à la station par les conducteurs à Brazzaville



Prise de vue, C.D, LINGUIONO, 2025

Photo 4 : vente du carburant dans une station à Brazzaville

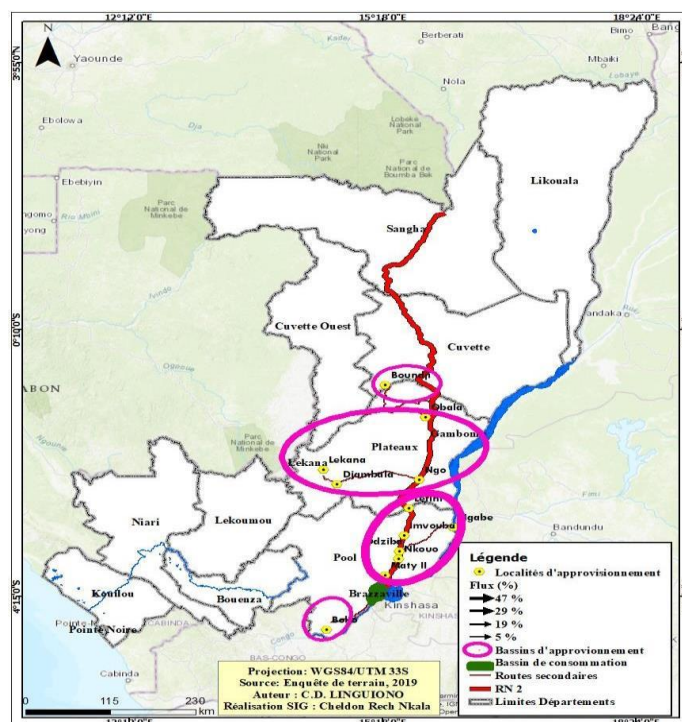


Prise de vue, C.D, LINGUIONO, 2025

2.3. Origine des pains de manioc vendus sur le marché de Kintélé

Le marché de Kintélé est situé sur deux principales voies de transport (RN1 et 2). Ce marché est approvisionné en produits vivriers divers en occurrence des pains de manioc. Plusieurs localités situées sur la RN2, sont les principaux bassins d'approvisionnement de ce marché en produits vivriers locaux. Parmi ces villages, le département des plateaux demeure le plus grand pourvoyeur en pains de manioc ; ils proviennent des localités de Ngo ; Imvouba, Igné, Boko, Djambala comme l'illustre la figure 2.

Figure 2 : Origine des pains de manioc vendus sur le marché de Kintélé



2.4. Achat de pains de manioc sur les bassins de production

Les prix de vente des pains de manioc sur les bassins de production sont variables ; ils varient d'une localité à une autre en fonction de la distance, de la qualité du produit, du compte d'exploitation du producteur et de la taille du pain de manioc produite dans chaque bassin de production. Généralement, d'après nos investigations, le prix de vente du pain de manioc sur les bassins de production ne dépasse pas 1500 FCFA ; en ce qui concerne les pains de manioc vendus sur ce marché. Souvent, les prix de vente se fixent généralement entre 500 FCFA pendant la grande saison sèche et 800 FCFA pendant la grande saison des pluies pour un pain de manioc d'un poids de 1,5 kg (tableau 4). La fixation du prix de ce produit tient compte des facteurs sus-mentionnés. Les pains de manioc en provenance des bassins de production d'Imvouba et de Djambala sont beaucoup plus appréciés par les consommateurs sur le marché de Kintélé ; cela s'explique en fonction de sa texture, de sa grosseur et de la blancheur de ce produit ; les pains de manioc en provenance d'autres villages sont consommés sur ce marché pendant la période de pénurie.

Tableau 4 : Localités de provenance et prix de vente des pains de manioc sur le marché de Kintélé

Localités de provenance	Prix de vente en (FCFA)
Djambala	600
Ngo	500
Inoni	500
Imbouva village	500
Odziba	500
Etsouali	500

Source : Enquête de terrain, 2025

Les prix de vente de pains de manioc sur les bassins de production sont presque identiques, exceptés ceux fixés dans la localité de Djambala ; en effet, le prix du pain de manioc à partir de Ngo à Etsouali est identique ; toutes ces localités sont situées le long de la RN2 ; si le prix de vente du pain de manioc dans une de ces localités est en hausse, les acheteurs, achètent de préférence dans une localité où le prix est faible, d'où la conformité du prix de vente dans ces bassins de production. En revanche, les prix pratiqués à Djambala sont légèrement en hausse comme mentionné dans le tableau sus-dessus. Ce prix est différent des autres bassins de production en fonction de la taille du pain de manioc (2,5kg) par rapport à ceux fabriqués sur les autres bassins de production dont le poids de chaque pain de manioc est de 1,5 kg.

2.4.1. Les prix de vente des pains de manioc au marché de Kintélé

Le prix de vente des pains de manioc sur le marché de Kintélé varie en fonction du poids, de la qualité, la variation des saisons, la disponibilité du produit sur le marché et la demande des consommateurs. En effet, plusieurs types de pains de manioc arrivent sur le marché de Kintélé comme l'illustre le tableau 5.

Tableau 5 : Prix de vente et marge bénéficiaire par pain de manioc

Type de manioc	Prix d'achat (en FCFA) sur les bassins de production	Prix de vente (en FCFA) sur le marché de Kintélé	Marge bénéficiaire
<i>Imvouba</i>	500	1300	800
<i>Fabriqué</i>	250	600	350
<i>Local</i>	500	1000	500
<i>Imbouli</i>	800	1400	600

Source : Enquête de terrain, 2025

Les résultats de ce tableau montrent que les prix de vente des pains de manioc sur ce marché sont variables en fonction de chaque type de manioc. Les prix de ces derniers varient entre 1300 et 1400 FCFA.

2.4.2. Mode de vente des pains de manioc sur le marché de Kintélé

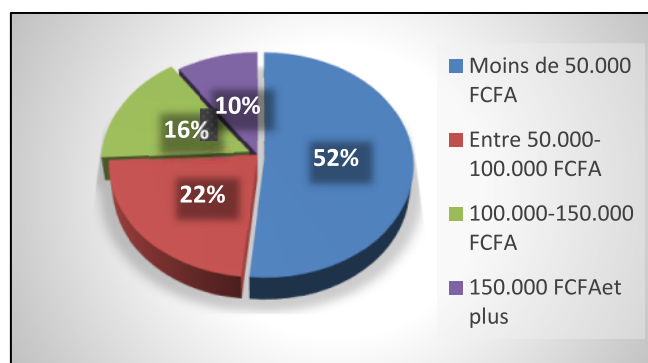
La vente des pains de manioc sur le marché de Kintélé est faite en gros et au détail. La vente en gros est faite auprès des détaillants, les restaurateurs, les restaurants de rue, dénommés les *malewa* (vente des grillades en plein air avec des prix dérisoires pouvant permettre à tous les consommateurs en fonction de leurs moyens financiers de se procurer du produit) ; les détaillants à leur tour, morcellent le pain de manioc en petit morceau dont le prix de vente est fixé à 50FCFA/ morceau. La vente au détail leur permet de réaliser un bénéfice de 400 FCFA / manioc ; ce qui revient à dire le prix à la consommation est de 1800 FCFA /manioc en provenance de la zone de production.

En ce qui concerne les restaurateurs, ils achètent à crédit auprès des grossistes et des semi-grossistes ; après trois jours de vente au maximum, ils font le versement aux fournisseurs ; l'achat à crédit dépend de la confiance mutuelle entre le vendeur et le consommateur. Les restaurateurs, en fonction des relations qu'ils entretiennent avec les producteurs, envoient de l'argent sur les bassins de production et ces derniers expédient les colis des pains de manioc ; après la vente, ils envoient l'argent à ces derniers.

2.5. Les revenus mensuels des acteurs de pains de manioc sur le marché de Kintélé

Les revenus sont variables ; ils varient en fonction de chaque catégorie d'acteurs, (transporteurs, grossistes et détaillants), du fonds de roulement, de la disponibilité du produit, de la qualité du produit proposé aux consommateurs et des saisons. En effet, 52% des commerçants du marché de Kintélé gagnent moins de 50.000 F CFA par mois contre 22% dont les revenus varient entre 50.000 et 100.000F CFA et 16% de ceux qui gagnent entre 100.000 F CFA et plus comme le renseigne la figure 3. Ceux qui gagnent des faibles revenus sont des commerçants détaillants qui disposent des fonds de roulement insignifiants par rapport aux autres acteurs de cette chaîne de ravitaillement de ce marché ; la vente au détail procure des revenus conséquents mais la durée d'écoulement est presque de quatre jours.

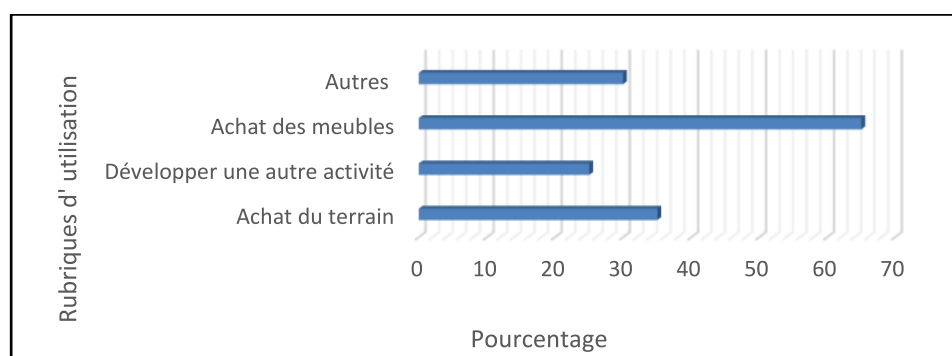
Figure 3 : Revenus mensuels des commerçants de pains de manioc en FCFA



Source : Enquête de terrain, 2025

2.6. Les réalisations effectuées par les acteurs

Les réalisations effectuées par les différents acteurs en charge de vente des pains de manioc sur le marché de Kintélé. La vente des pains de manioc sur le marché de Kintélé constitue une activité de survie des populations qui la pratique ; la vente des pains de manioc leur procure des revenus conséquents qui leur permet de réaliser plusieurs projets. En effet, plus de 60% des commerçants s'intéressent à l'achat des meubles contre 35% qui ont acheté un terrain pouvant leur permettre de construire une maison et 30% qui utilisent leurs bénéfices dans plusieurs rubriques (soutenir la scolarité de leur enfants, alimentation, etc.) comme présenté dans la figure 4.

Figure 4 : Impact économique des commerçants de Kintélé

Source : Enquête de terrain, 2025

2.7. Difficultés rencontrées par les acteurs de pains de manioc

Les acteurs qui approvisionnent le marché de Kintélé en pains de manioc font face à plusieurs contraintes lors de la vente de leurs produits sur ce marché ; le manque de structures appropriées de conservation des pains de manioc, les taxes abusives (mairie, impôt, eaux et forêts), le vol, l'insuffisance des moyens de transport pour assurer un approvisionnement pérenne, l'insuffisance de la production pendant la période pluvieuse dans les zones de production, le mauvais état des voies d'acheminement des produits vivriers vers ce marché sont autant de difficultés auxquelles les commerçants de Kintélé sont confrontés.

3. Discussion

L'étude portant sur les facteurs d'augmentation du prix de pains de manioc sur le marché de Kintélé permet de comprendre que le marché de Kintélé est un marché de gros par l'importance de sa taille ; il reçoit non seulement les pains de manioc mais une diversité des produits vivriers en provenance de plusieurs zones de production. Plusieurs acteurs interviennent dans la vente des pains de manioc sur ce marché ; chacun d'eux assure un rôle important ; ces derniers sont constitués de producteurs qui se situent à la base de la production, secondés par les transporteurs, qui acheminent sur le marché, les grossistes qui achètent sur les bassins de production et les détaillants qui assurent la redistribution auprès des consommateurs. Cette denrée vivrière suit plusieurs circuits de vente, notamment les circuits court, moyen et long. Ces résultats corroborent avec ceux obtenus par (P. BADIA, 2002, p.34), pour l'auteur, plusieurs produits vivriers de nature différente sont vendus sur les marchés de Brazzaville ; les prix de ces derniers sont fixés en tenant compte de la demande du produit sur les marchés, de sa qualité et de la variation des saisons ; dans ce même élan (C.D. LINGUIONO, 2021, p. 89), identifie les produits vivriers vendus sur les marchés de Brazzaville, notamment les produits agricoles, de ramassage et de pêche ; en poursuivant son analyse, l'auteur identifie les lieux de provenance des produits vivriers vendus sur les marchés de Brazzaville ; les produits vivriers vendus sur les marchés de Brazzaville proviennent de la zone intra urbaine périurbaine et rurale comme le confirme (Y.B. OFOUEME, 2022, p. 86) ; cette dernière identifie les principaux acteurs qui interviennent dans le transport et la vente des produits vivriers dans les grandes villes du monde. Plusieurs circuits de vente sont utilisés par les acteurs dans la vente des produits vivriers sur les marchés urbains confirme G. NSILA NLEMVO, (2014, p.24) ; en poursuivant l'analyse, (L.S. HERMANE, 2008, p. 14), identifie les circuits de distribution des produits agricoles et halieutiques à Taboo ; pour l'auteur, les trois circuits de vente sont utilisés dans à Taboo pendant la vente des produits halieutiques et agricoles, notamment les circuits court, moyen et long. Les commerçants font plusieurs réalisations économiques avec les revenus issus de la vente ; ils construisent des maisons, achètent des terrains, investissent dans d'autres secteurs d'activité comme le confirme (F.G. NGATSONGUI, 2004, p.41). Plusieurs facteurs concourent à la variation des prix de pains de manioc sur le marché de Kintélé ; parmi lesquels : les pénuries du carburant, la variation des saisons comme le confirme (Y.B. OFOUEME, 2022, p. 106) ; pour l'auteur, en dehors des facteurs susmentionnés qui contribuent à l'augmentation du prix de cette denrée sur le marché de Kintélé, la loi de l'offre et de la demande influence fortement le prix des produits vivriers sur les marchés urbains ;

l'auteur en poursuivant son analyse, ajoute que l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande croissante de la population urbaine, est à l'origine de la fluctuation des prix de produits vivriers sur les marchés urbains.

Conclusion

Au terme de cette étude sur les facteurs d'augmentation du prix de pains de manioc sur le marché de Kintélé, nous retiendrons que : le marché de Kintélé est un marché de gros qui reçoit une diversité des produits vivriers en provenance de la partie nord et sud du pays par l'intermédiaire de plusieurs acteurs (producteurs, grossistes et transporteurs). Les prix pratiqués sur ce marché, en général et ceux de pains de manioc, en particulier connaissent une légère augmentation. Cette inflation s'explique par plusieurs facteurs : la variation des saisons, le mauvais état des voies d'acheminement des produits vivriers vers ce marché, l'importance de la demande, les rackets de force de l'ordre observés le long des principales voies de transport des produits vivriers, etc. Les pains de manioc vendus sur ce marché proviennent de plusieurs bassins de production ; la fixation du prix de ces derniers varie en fonction de sa taille et de la demande sur le marché. Plusieurs circuits de vente (court, moyen et long) sont utilisés par les acteurs dans la vente des pains de manioc sur ce marché ; le circuit long demeure le plus utilisé entre acteurs. Les revenus issus de la vente de ce produit sont variables d'un commerçant à un autre en fonction de leurs fonds de roulement ; ces revenus leur permettent de subvenir aux besoins quotidiens.

Références bibliographiques

- BADIA Prince, 2002, *Les marchés informels urbains : Cas de Brazzaville*, Mémoire de l'ENAM, 73 p.
- BAZEBIDILA, Brice, 2016, *Le rôle de la femme congolaise dans l'agriculture traditionnelle de 1960 à nos jours : Cas de Kinkala*, Brazzaville, ENS, Mémoire de Master 75 p.
- BOUTISSA Liliane Olga, 2006, *l'apport du plateau Koukouya a l'approvisionnement de Brazzaville en produits vivriers : Arachide, banane, haricot et pomme de terre*. Mémoire ENS, 87p.
- GAYE Ali, 2000, *petite étude sur l'approvisionnement vivrier d'un centre urbain au Congo, cas de Ouesso*, 34 p.
- HERMANE Larissa Solange, 2008, *circuits de distribution des produits agricoles et halieutique à Taabo, Abidjan*, Mémoire de licence. IGT, 32 p.
- KAZEBIKOUELA Jean 2004, *Croissance démographique et ravitaillement en produits vivriers de M'filou*, Mémoire ENS, 85 p.
- LINGUIONO Chelmyh Duplosin 2021, *l'approvisionnement vivrier de Brazzaville à partir des zones de production locales (République de Congo) Thèse de doctorat unique*, UNMNG FLASH, 232 p.
- MOUNDZA Patrice, 2014, *Le chemin de fer Congo océan et le département de la Bouenza* Paris le Harmattan, 198 p.
- NGATSONGUI Florian Godfroy, 2004, *L'approvisionnement des marches de Brazzaville en produits vivriers à partir de la gare routière du nord*, Mémoire ENS 88 p.
- NSILA NLEMVO Grace, 2014, *Etude du marché bourreau*, Mémoire ENS, 65 p.
- OFOUEME Yolande Berton, 2018, *l'accès à l'alimentation dans les grandes villes (Asie, Afrique, Caraïbes)*, l'Harmattan 269 p.
- DJESSOUNOU Franco-néo et OGOUMALE Euloge, 2019 « Facteurs et contraintes au développement du maraîchage dans l'arrondissement de Moussourou (Commune de Djindja, Bénin) », *Revue des sciences géographiques d'environnement et d'aménagement*, p.29-40.

OFOUEME Yolande Berton, 1996, *L'approvisionnement des villes en Afrique noire : produire, vendre et consommer les légumes à Brazzaville*, Thèse de doctorat en géographie, Bordeaux 434 p.

ONDAYE Gabriel, 2012, *l'approvisionnement de marches urbaines en produits agricoles dans la zone nord de Brazzaville*, Mémoire ENAM, 86 p.